CGM

OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE

1990 - 1999

Dix ans de suivi patrimonial.



Questions... sur les Galliformes

Pourquoi et comment l'O.G.M. contribue à y répondre.

Quels territoires les abritent ?

L'aire de distribution des espèces évolue et mérite d'être précisée tous les 10 ans. L'**O.G.M.** a repris le travail initié par l'O.N.C.F.S. et réalise une **ENQUÊTE COMMUNALE PETIT GIBIER DE MONTAGNE** *(001)*. Chaque espèce est notée "présente", "absente", "sporadique", "apparue" ou "disparue" sur chaque commune, au cours de la décennie. Indépendamment des limites administratives, mais selon la topographie, l'aire potentielle de chaque espèce est divisée en "unités naturelles" (1 à 100 km²), biologiquement plus pertinentes pour décrire et gérer leurs populations. L'**O.G.M.** fait une **ENQUÊTE DE RÉPARTITION PAR UNITÉ NATURELLE** *(002, 003, 017, 019, 031, 032)* au même pas de temps.

Où se cachent leurs « sites vitaux » ?

Très exigeants sur la qualité de leur habitat, les galliformes utilisent, selon les saisons, des sites qui répondent à leurs besoins vitaux du moment et aux traditions comportementales de leurs populations locales (**hivernage, parade, reproduction**). Il importe de connaître ces sites vitaux afin de les conserver, de les améliorer et d'y pratiquer les divers comptages pour le suivi des populations. L'**O.G.M.** tient à jour une **ENQUÊTE CARTOGRAPHIQUE SUR LES ZONES OCCUPÉES AU COURS DU CYCLE ANNUEL** *(004, 020, 021, 043)*. Protégée par un code de déontologie, cette information est indispensable pour l'aménagement et la gestion multi-usages du territoire.

Combien y en a t'il ?

Le nombre d'oiseaux est le descripteur que réclame tout gestionnaire. Mais inutile d'espérer compter tous les oiseaux, partout ! L'**O.G.M.** estime le **NIVEAU D'ABONDANCE DES POPULATIONS** (de chaque espèce) **SUR UN ÉCHANTILLON D'UNITÉS NATURELLES**. Les méthodes sont variées : **inventaire des mâles chanteurs par décennie** *(005, 037)*, **comptage au chien d'arrêt** chaque été *(044)*, **enquête annuelle auprès des chasseurs** pour connaître le nombre d'oiseaux levés par sortie et calculer un "indice cynégétique d'abondance" *(022, 040)*, intéressant apport scientifique de l'exercice de la chasse.

Stabilité ? Expansion ? Régression ?

Plus que l'importance de l'effectif, c'est sa tendance à variation qui importe. Elle peut être décelée, si les mêmes protocoles sont répétés scrupuleusement chaque année (ou 2 ans) sur les mêmes sites. L'**O.G.M.** détermine la **TENDANCE DES EFFECTIFS** (de chaque espèce) **SUR UN RÉSEAU DE SITES DE RÉFÉRENCE**. Les méthodes sont variées : **comptage des mâles chanteurs** *(006, 038, 041)*, **réponse à des chants enregistrés** *(007, 048)* **ou à des appeaux** *(009)*, **recherche d'indices de présence** sur des carrés de 1 à 6 ha *(010, 047)*. Les conclusions doivent être très prudentes, car il est dans la nature de certaines populations de galliformes de fonctionner par cycles d'abondance et de régression marqués, qui se superposent aux tendances à long terme.

Naît-il assez de poussins ?

Déposés au sol, les œufs sont à la portée des prédateurs. Nidifuges et insectivores, les poussins meurent de froid et d'inanition en cas d'intempéries. Le recrutement est bon certaines années (un prélèvement cynégétique est alors admissible), mais parfois presque nul (prélever peut entamer le capital adulte). Il importe donc de suivre ce paramètre. L'**O.G.M.** mesure le **SUCCÈS DE LA REPRODUCTION** (de chaque espèce) **SUR UN RÉSEAU DE SITES DE RÉFÉRENCE**, par comptage au chien d'arrêt en été *(011, 012, 026, 042)*, et publie aussitôt un "flash-info reproduction" bien utile pour décider du prélèvement raisonnable. **L'analyse de l'âge ratio dans le tableau de chasse** *(022, 040)* permet d'étalonner la méthode a posteriori.



Lagopède Alpin
(Alpes, Pyrénées)

Perdrix bartavelle
(Alpes)





Perdrix grise des Pyrénées
(Pyrénées)



Tétras-Lyre
(Alpes, Ardennes)

IL NEIGEAIT DRU…

Pour une fois, on ne souffrait pas du beau temps pour cause de réunion ! Calmement, le biologiste rectifia le col de sa discrète chemise de cow-boy : *« Booon ! si vous comptez ces oiseaux, soyez bien siours d'avoir l'aide des gens, là-haut, et l'argent du programme pour dix années, juiousqu'au 2000 au moins, sinon ça sert à rien de commencer. Non, non, à rien diou tout ».*

Une onde de perplexité traversa l'assemblée : c'était bien loin, l'an 2000 ! Mais il avait raison : le suivi des populations de **tétras-lyre**, de **grand tétras**, de **lagopède**, de **gélinotte**, de **bartavelle** et de **perdrix des Pyrénées** n'a de valeur scientifique qu'au prix d'un effort soutenu à **long terme**. Certes, plusieurs d'entre nous, selon nos préoccupations et méthodes propres, faisions bien cela, sur quelques territoires. Mais, beaucoup rêvaient d'un véritable "**suivi patrimonial**" de ces fameux **galliformes de montagne** sur une **vaste échelle**, pour tenir compte du fonctionnement de leurs populations. Leur fragilité faisait ressortir l'urgence de pouvoir disposer d'informations objectives, d'expression simple, pour qu'elles soient **d'utilité publique** et puissent éclairer les décisions dans divers domaines :

- **la conservation** de ces joyaux de notre faune,
- **la gestion durable** de ces gibiers réservés aux chasseurs les plus sportifs,
- **l'aménagement** et l'usage des espaces montagnards dans le respect de leurs habitats…

Pour cela, il fallait motiver de nombreux partenaires, organiser une vraie coopérative des connaissances, se partager les tâches rudes et la bonne humeur, convenir de programmes pertinents, respecter les protocoles recommandés par les experts, s'échanger les résultats en toute confiance, les valider mutuellement en laissant chacun tirer sa ligne de conduite, adopter une déontologie de leur diffusion… Le défi, technique et humain, était aussi ambitieux qu'exaltant.

… AINSI S'EST CONSTITUE L'OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE (O.G.M.).

Informel dès 1990 et officialisé dans les Alpes en 1992, il a été étendu aux Pyrénées (1997) puis aux Cévennes (2000). Il fédère des organismes très divers dont les efforts conjugués permettent de présenter ce premier bilan de **DIX ANS DE SUIVI PATRIMONIAL**.



Grand-Tétras
(Vosges, Jura, Pyrénées, Cévennes)

Gélinotte des Bois
(Ardennes, Vosges, Jura, Massif Central, Alpes)





Le Tétras-lyre

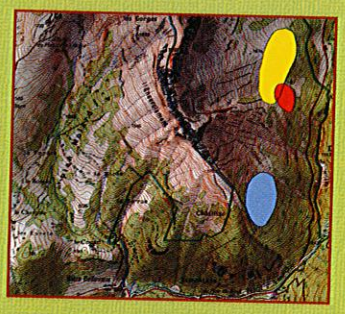
Tetrao tetrix

PROGRAMMES 001, 002



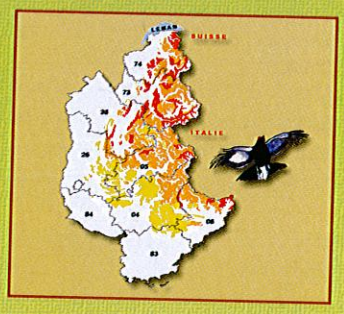
Occasionnelle (en orange) sur 6 communes des Ardennes, sa présence (en jaune) intéresse, en 1999, 653 communes des 8 départements alpins. Elle a régressé de 16 % depuis 1990 (en rouge) et de 25 % depuis 1960. Elle couvre les parties favorables de 234 unités naturelles, d'une superficie totale de 11 276 km². Dans les Alpes, cette aire ne présente pas d'interruption infranchissable par les tétras-lyre.

PROGRAMME 004



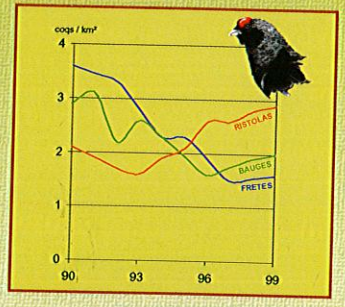
Une première carte de ces sites a été dressée sur toute l'aire de présence 1999. Elle situe les zones d'hivernage (bleu), de chant (rouge) et d'élevage des jeunes (jaune) **connues** des observateurs de terrain. Ce document, soumis à des règles de confidentialité, est très demandé par les aménagistes des territoires. Il sera remis à jour en 2005 : on pourra alors apprécier l'évolution de ces sites.

PROGRAMMES 005, 022



Les coqs chanteurs ont été comptés sur un échantillon correspondant à la moitié de l'aire de présence (115 des 234 unités naturelles). Ce gros travail permet de situer les unités à forte densité (rouge : plus de 1,4 coq/km², 50 % de l'effectif sur 30 % de l'aire), à faible densité (jaune : moins de 0,4 coq/km²) et à densité intermédiaire (orange). Au total, la population française de tétras-lyre a été estimée entre 16 000 et 20 000 adultes pour la décennie 1990-99. Prochaine estimation en 2009.

PROGRAMME 006



Le comptage annuel ou bisannuel des coqs chanteurs s'est progressivement appliqué à 32 sites échantillon (9 % de l'aire de présence). Sur 20 sites suivis depuis 6 ans et plus : 2 sont à la hausse, 8 en régression nette et 10 sans variation statistiquement significative, bien que leurs effectifs paraissent souvent avoir diminué lentement au cours de la décennie 1990-99.

PROGRAMMES 011, 024



Initiés en 1976, les échantillonnages au chien se font sur 35 sites. Ils portent chaque année sur quelque 350 poules et leurs jeunes. La reproduction est bonne à plus de 1,8 jeune/poule. Elle est mauvaise et ne compense pas la mortalité à moins de 1. De 1990 à 1999 : bonne dans 33 % des cas, moyenne dans 34 %, mauvaise dans 33 %. L'estimation du succès de la reproduction permet de déterminer le prélèvement cynégétique raisonnable. Elle est comparée a posteriori à l'âge ratio des oiseaux chassés (150 examens/an).

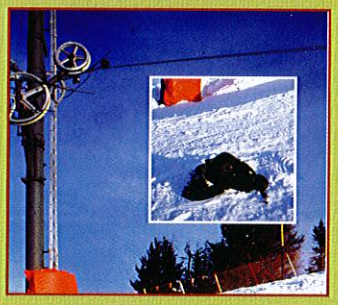
Cette espèce de la taïga euro-asiatique est arrivée ici lors des grandes glaciations. Elle a pu se maintenir surtout dans les forêts résineuses et les landes de l'étage subalpin. Fort dimorphisme sexuel (mâle : 1,4 kg, femelle : 0,9 kg). Poussins insectivores, adultes plutôt végétivores. Parades nuptiales collectives en avril-mai (« chant »). Ponte au sol 6-8 œufs. Statut biologique : « en déclin » (SEOF-LPO) mais non « menacé » (MNHN). Statut juridique : chassable (Conv. de Berne, Ann. III), mais seulement le mâle (Dir. Oiseaux, Ann. II2, AM du 26 juin 87). Obligation de conservation spéciale de ses habitats de reproduction par ZPS (Dir. Oiseaux Ann. I).

PROGRAMMES 013, 018



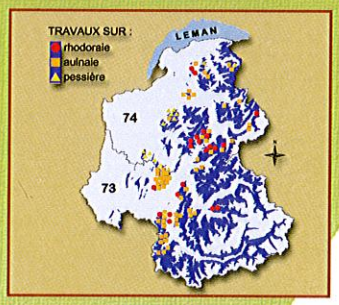
Chasse autorisée dans 7 départements (interdite dans le 08 et le 83). Modalités très restrictives dans la Drôme. Dans les Alpes du Nord (38, 73, 74) et le 05, le nombre de jours de chasse autorisés est important (20 à 40 jours). Il est plus réduit au Sud (10 jours dans le 04 et le 06). Régulation par : espaces protégés (carte en cours), réduction du nombre de jours de chasse sur de nombreuses sociétés, plan de chasse légal (74, domaniaux 04), PMA (souvent 1 coq/chasseur/j dans le 04, 05, 06). Les tableaux sont mieux connus depuis 1998 (carnet obligatoire). En 1999 : au moins 1 100 coqs, dont les 2/3 dans les Alpes du Nord, ont été prélevés.

PROGRAMME 028



L'inventaire des câbles aériens dangereux pour les galliformes, initié dès 1993, porte sur la totalité des domaines skiables. La mortalité de plusieurs centaines de tétras-lyre a été rapportée. Des portions dangereuses ont déjà été localisées sur 176 téléskis, 37 télésièges, 20 lignes électriques, 4 télécabines, 4 catex, 1 câble de service. Un système de visualisation a été mis au point. Son installation et son suivi commencent à faire l'objet de partenariats très efficaces avec les gestionnaires.

PROGRAMME 029



La densification de la forêt et la colonisation des alpages par certaines plantes ligneuses, liées aux modifications des pratiques sylvicoles, à la déprise pastorale, voire aux changements climatiques, entraînent une dégradation des habitats de reproduction. Dans les Alpes du Nord, particulièrement touchées, de nombreux opérateurs les restaurent, par débroussaillage. L'O.G.M. a inventorié 117 sites portant sur 209 hectares d'aulne vert, 132 de rhododendron, 107 d'épicéa, 35 de genévrier. Les comptages au chien attestent de la préférence par les oiseaux de certaines zones ainsi améliorées.

Avant 1990, la répartition du tétras-lyre est suivie au niveau communal, son écoéthologie fait l'objet de plusieurs études et divers recensements sont réalisés un peu partout pour tenter d'apprécier, localement, l'évolution des effectifs.
C'est pourtant à propos de cette espèce que les nombreux opérateurs de ces actions ont éprouvé le besoin de se rapprocher pour échanger les informations, harmoniser les protocoles et valider les résultats : ainsi s'est constitué l'O.G.M. Il a peu à peu promu un suivi patrimonial adapté à l'échelle nécessaire (plusieurs centaines de milliers d'hectares) pour jeter les bases de la conservation et de l'exploitation durable de ce gibier très apprécié.
Oiseau emblématique des landes et prébois subalpins, encore largement réparti, bien qu'actuellement en lente régression dans les Alpes françaises, le tétras-lyre motive de plus en plus de partenaires pour concilier l'aménagement de la montagne et sa conservation, voire pour améliorer son habitat.



Le Grand Tétras

Tetrao urogallus major (Est de la France)
Tetrao urogallus aquitanicus (Pyrénées)

L'essentiel des PROGRAMMES DE L'O.G.M. EST CIBLÉ SUR LES PYRÉNÉES car des groupes de travail « Tétras » assurent son suivi depuis longtemps dans les Vosges et dans le Jura.

PROGRAMMES 001, 031



En 1999, présence régulière (jaune) sur 458 communes de 17 départements. Vosges : 57 communes de 6 départements, -74 % depuis 1960, disparition sur 16 communes depuis 1990 (rouge). Jura : 70 communes de 3 départements, -76 % depuis 1960, stable depuis 1990. Haute-Savoie : 3 communes, -93 % depuis 1960, au seuil de l'extinction. Cévennes : réintroduit depuis 1978, 10 communes de Lozère. Pyrénées : 318 communes de 6 départements, -15 % depuis 1960, faible régression depuis 1990. Sur ce dernier massif, l'aire actuelle du grand tétras couvre les parties favorables de 98 unités naturelles, d'une superficie totale de 5 338 km².

PROGRAMME 020



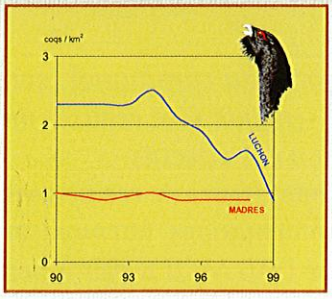
La carte est complète pour les Pyrénées. Elle fait apparaître : la zone de présence régulière (trait), les zones d'hivernage (bleu), les places de chant (rouge) et les zones de nichées (jaune). Ce document est indispensable pour les comptages et pour l'aménagement du territoire. Il est soumis à des règles de confidentialité et transmis sous forme de « zones sensibles globales ». Grosso modo, les zones sensibles représentent 1/3 de la zone de présence, qui couvre elle-même environ 1/3 des unités naturelles. Dans les Pyrénées : 700 km² de « zones sensibles tétras ».

PROGRAMMES 037, 040



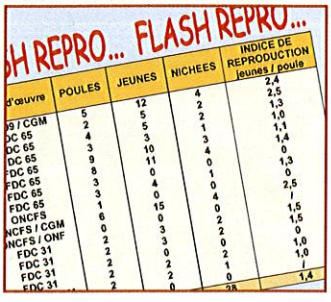
Le dénombrement de « tous » les coqs chanteurs a été fait pour 7 des 98 unités naturelles des Pyrénées (soit 8 % de l'aire). Les densités moyennes varient de 0,2 à 1,0 coq/km² et permettent d'estimer à 3 500-5 000 adultes la population des Pyrénées françaises. En Haute-Garonne, le nombre de tétras levés par heure de chasse varie, suivant les années, de 2 à 5 oiseaux en moyenne.

PROGRAMMES 041, 038, 010



Le nombre total de coqs chanteurs a été suivi pendant 6 ans ou plus sur 4 sites des Pyrénées, englobant 19 places de chant. Il s'est révélé stable sur 1 site et en régression sur les 3 autres. Seize places de chant ont également été suivies, isolément, sur une longue période : une a augmenté, 8 sont stables et 7 ont diminué. Le dernier isolat des Alpes françaises est passé « au peigne fin » chaque hiver. Le nombre d'indices de présence a diminué de 44 en 1992 à 0 en 2000 !

PROGRAMMES 042, 039



...H REPRO... FLASH REPRO...

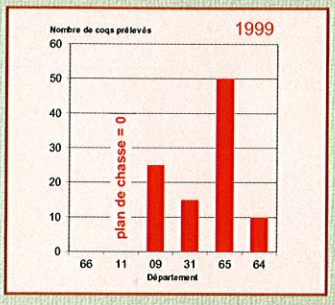
d'œuvre	POULES	JEUNES	NICHEES	INDICE DE REPRODUCTION jeunes / poule
	5	12	4	2,4
99 / CGM	2	5	2	2,5
DC 65	4	3	2	1,3
DC 65	3	10	1	1,0
DC 65	9	11	4	1,1
DC 65	8	0	1	1,4
FDC 65	3	4	1	0
FDC 65	3	0	0	1,3
FDC 65	1	15	4	0
FDC 65	6	0	0	2,5
ONCFS	0	3	2	/
NCFS / CGM	2	3	2	1,5
NCFS / ONF	2	0	0	1,5
FDC 31	2	2	2	0
FDC 31	2	2	0	1,0
FDC 31	2	2	2	1,0
FDC 31	2	0	1	/
	5R		0	1,4

Initiés en 1984, les comptages au chien sont réalisés sur 25 sites des Pyrénées, ainsi que dans le PN des Cévennes. Ils portent chaque année sur quelque 100 poules et leurs jeunes. La reproduction est bonne à plus de 1,5 jeune par poule. Elle est mauvaise et ne compense pas la mortalité à moins de 1. De 1990 à 1999 : reproduction très déficitaire (85 % des cas mauvais, moyenne : 0,5 jeune/poule contre 1 pour la décennie 1980-89). Cette mesure sert à fixer un prélèvement cynégétique raisonnable. Elle est comparée, a posteriori, à l'âge ratio des oiseaux chassés (134 examens en 10 ans).

Cette espèce euro-asiatique est arrivée en France lors des grandes glaciations. Elle a pu s'y maintenir dans les forêts clairiérées, à résineux, des étages montagnard et subalpin. Deux sous-espèces en France. Fort dimorphisme sexuel (mâle 4-5 kg, noir. Femelle 1,5-3 kg, rousse), poussins insectivores. Adultes surtouts végétivores. Parades nuptiales collectives en avril-mai. Ponte au sol, 6-7 œufs. Vit jusqu'à 15 ans. Statut biologique : actuellement « en déclin » (SEOF-LPO) mais non « menacé » (MNHN), car cyclique. Statut juridique : chassable, mais seulement le mâle (Conv. de Berne Ann. III, Dir. Oiseaux Ann. II2, AM du 26 juin 1987). Espèce protégée dans l'Est (AM du 17 avril 1981 modifié). Obligation de conservation spéciale de ses habitats de reproduction (Dir. Oiseaux – Ann. I).

PROGRAMMES 013, 033

Le grand coq n'est chassé que dans 5 départements pyrénéens, avec beaucoup de limitations : espaces protégés (carte en cours), saison courte (10 j), suspension volontaire sur de nombreuses communes (en 64, 31, 09), quota par règlement intérieur (GIC 64…), plan de chasse légal (en 66, domaniaux et GIC 09, nul en 11), PMA (1 ou 2 coqs/chasseur/an en 65…). Les tableaux sont mieux connus depuis 1998 (carnet obligatoire). Ils sont de l'ordre de 100 coqs/an. La tendance est au plan de chasse légal tenant compte du succès annuel de reproduction.



PROGRAMMES 028, 046

L'enquête sur les câbles dangereux pour les galliformes de montagne a été menée, depuis 1993, sur toutes les stations de ski des Pyrénées équipées de remontées. Plusieurs dizaines d'oiseaux trouvés morts sous les câbles ont montré que le grand tétras est ici l'espèce la plus menacée par ces équipements. Quarante tronçons dangereux ont été indiqués aux gestionnaires de ces domaines. La visualisation de ces câbles est réalisée, pour l'instant, sur 3 stations du 66. Des cas de mortalité de grand tétras dans des clôtures (enclos pastoraux, protections de régénérations forestières…) ont été rapportés. Un inventaire a été entrepris.



(INITIÉ EN 2000)

Aucun programme de l'O.G.M., antérieur à 1999, ne fait l'inventaire des opérations spéciales d'amélioration de l'habitat du grand tétras. En complément de diverses directives sylvicoles, des ouvertes de peuplements forestiers ont été faites avant 1990 dans les Vosges et les Cévennes. Dans les Pyrénées, des résineux ont été plantés pour favoriser l'hivernage dès 1979, des landes à rhododendron ou à genêt purgatif ont été ouvertes à partir de 1996, des régénérations forestières ont été dépressées…



Avant 1990, la répartition du grand tétras est bien documentée. Les particularités écoéthologiques de l'espèce sont l'objet d'études approfondies (Jura, Pyrénées). Le suivi des populations est bien organisé par des groupes interpartenariaux dans les Vosges et dans le Jura. L'O.G.M. a donc focalisé ses efforts sur les Pyrénées. Le "tableau de bord" du suivi patrimonial du grand tétras sur ce massif est désormais assez complet et les informations nécessaires à l'exploitation durable de ce gibier rare sont disponibles à temps pour éclairer les prises de décisions.

La situation du grand tétras en France est contrastée. Dans le Nord-Est, l'espèce est en nette régression (extinction de l'isolat des Alpes, fragmentation inquiétante des populations des Vosges, stabilité spatiale mais déclin des effectifs dans le Jura). L'avenir de la population introduite dans les Cévennes est incertain. Au contraire, dans les Pyrénées, qui abritent les 4/5 des grands tétras français, l'aire de répartition se maintient. La lente érosion des effectifs, au cours de cette décennie, est en partie attribuable à une cause aléatoire susceptible de s'inverser (série exceptionnelle d'années pendant lesquelles les conditions météorologiques ont été défavorables à la reproduction).

Espèce charismatique, le grand tétras motive peu à peu les partenaires pour gérer la forêt sans trop lui nuire, et même pour restaurer ses habitats.



La Gélinotte des bois

Bonasa bonasia

PROGRAMMES 001, 017



En 1999, sa présence régulière (jaune) est avérée sur 1 142 communes de 19 départements (470 des Ardennes, Vosges et Jura, 671 des Alpes, 1 du Massif Central) ; soit 2 395 de moins qu'en 1960 (-68 %). Elle reste à confirmer dans les Pyrénées : découverte d'indices (plume…) sur une ou deux communes (orange). Depuis 1990, elle a disparu de 165 communes, principalement des massifs et plateaux du nord-est de la France (rouge) ; mais s'est étendue dans les Alpes du Sud (vert). L'analyse de sa présence par unité naturelle est en cours.

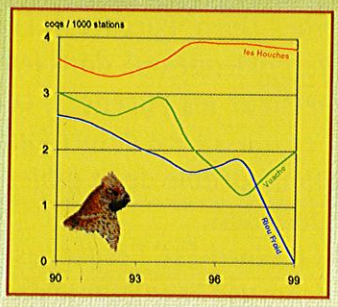
PAS DE RÉPONSE
A CE JOUR

La gélinotte est très sédentaire. Les couples occupent et défendent des territoires assez petits (2 à 16 ha). Bien que certains faciès végétaux répondent à leurs divers besoins vitaux saisonniers, ces oiseaux ne s'y regroupent pas comme le font d'autres tétraonidés. Leur mode d'utilisation de l'habitat répond plutôt à une distribution des « familles » en mosaïque. Il n'y a donc pas pour le moment de programme de cartographie des sites vitaux pour cette espèce.

PAS DE RÉPONSE
A CE JOUR

La gélinotte est très discrète et difficile à observer. Les méthodes de comptage (réponses à un appeau au printemps) sont très difficiles à mettre en œuvre sur une large échelle. Aucun programme de l'O.G.M. n'a été dédié à l'estimation des effectifs. Selon d'autres sources, les meilleures zones pourraient atteindre une densité de 4 à 10 oiseaux/km². L'effectif national n'est pas connu (4 000 à 20 000 adultes ?).

PROGRAMMES 009, 047



Depuis 1987, sur trois sites de référence, des itinéraires d'une longueur totale de 20 à 70 km, reliant 200 à 800 points de rappel à l'appeau, ont été parcourus chaque année ou tous les deux ans. L'évolution du nombre moyen de coqs repérés par point de rappel atteste d'une diminution des effectifs du Vuache (Jura méridional) et du Riou-Froid (Préalpes du Nord), alors que ceux des Houches (Alpes internes du Nord) sont stables. Des méthodes plus récentes suggèrent également la stabilité des effectifs sur un site du second plateau jurassien et deux sites des Alpes du Sud.

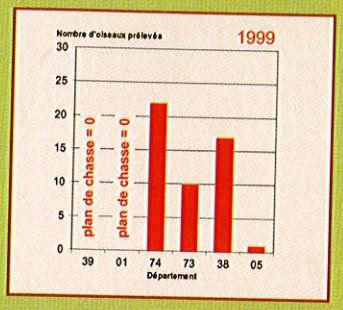
PAS DE RÉPONSE
A CE JOUR

Il n'existe pas de méthode pour compter les jeunes et les adultes en été. L'utilisation de chiens est décevante car cet oiseau ne tient pas l'arrêt. Il « piète » et s'envole hors de vue de l'observateur, dans des milieux souvent très fermés. Des battues sans chien sont réalisées, mais la méthode est inapplicable en milieux denses ou accidentés. Aucun programme n'a pu être développé pour estimer la réussite annuelle de la reproduction.

Cette espèce de la forêt nordique multi-strates, mixte ou sans résineux est très voisine de la Gélinotte huppée d'Amérique. Elle atteint ici la limite sud-ouest de son aire de distribution. Les plumages des deux sexes diffèrent peu (mâle et femelle : 400 g). Poussins insectivores, adultes plutôt végétivores (hiver : bourgeons). Mâles très territoriaux. Parades nuptiales, par couple, de mars à mai. Ponte au sol (7-11 œufs). Statut biologique : « en déclin » (SEOF-LPO) mais non « menacée » (MNHN). Statut juridique : chassable (conv. de Berne Ann. III, Dir. Oiseaux Ann II², AM du 26 juin 87). Obligation de conservation spéciale de ses habitats de reproduction (Dir. Oiseaux, Ann. I).

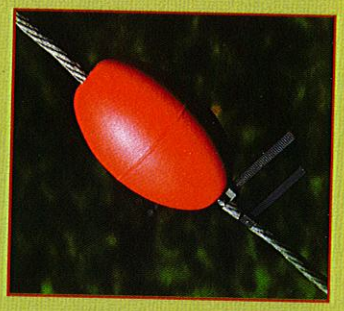
PROGRAMMES 013, 014

La gélinotte est très peu chassée. Au début de la décennie, sa chasse était pratiquée dans 7 départements. Mais à la fin de cette période, diverses dispositions (pas de période autorisée, quota de plan de chasse nul) font que seuls les chasseurs de Haute-Savoie, Savoie, Isère et Hautes-Alpes peuvent encore tirer, à l'occasion, cet oiseau. Le nombre de jours de chasse autorisés est important (25 à 45), mais les tableaux, mieux connus depuis 1998 (carnet obligatoire), se limitent à une cinquantaine d'oiseaux par an.



PROGRAMME 028

L'enquête sur les câbles des stations de ski, dangereux pour les galliformes, a révélé un seul cas de mortalité de gélinotte des bois, en Savoie.

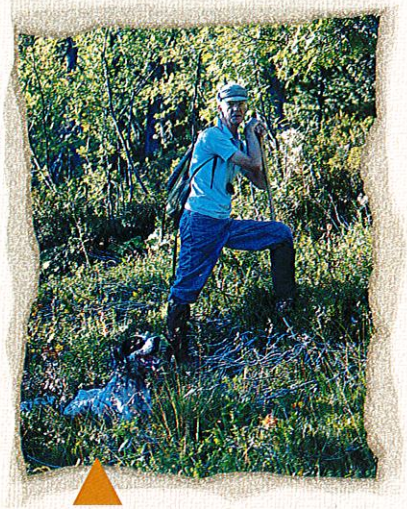


Aucune opération d'amélioration de l'habitat, spécialement mise en œuvre en faveur de la gélinotte, n'a été identifiée.
Remarques hors programmes O.G.M. : les peuplements forestiers pionniers qui se développent spontanément dans les Alpes du Sud (déprise pastorale et changement climatique) créent de nouveaux habitats très favorables à l'espèce. Il en sera probablement de même des forêts régénérées après la tempête de 1999.

PAS DE RÉPONSE
A CE JOUR

Avant 1990, seule la répartition de la gélinotte est assez bien documentée. La mesure des paramètres écoéthologiques est initiée dans les habitats traditionnels du Jura et des Alpes du Nord.
L'O.G.M. s'est attaché à développer un suivi patrimonial plus complet. La connaissance de la distribution (notamment dans les Alpes du Sud), de la tendance des effectifs et des prélèvements a pu ainsi être améliorée. Mais beaucoup d'autres paramètres restent inaccessibles car cette espèce, hôte des forêts peu pénétrables, est très difficile à observer. Cette difficulté est la même pour la chasse : les prélèvements cynégétiques sur ce gibier sont insignifiants.
En un demi-siècle, la gélinotte a pratiquement disparu des forêts de basse altitude du nord-est de la France, mais s'est étendue dans les Préalpes du Sud. Il faut espérer que les résultats des études approfondies en cours, hors O.G.M., aideront à trouver de bonnes méthodes pour renforcer le suivi patrimonial de cet oiseau fascinant.

L'O.G.M...



Durak profite d'une courte pause, au cours d'une opération de mesure du succès reproducteur du grand tétras.



Il est bien rude, mais nécessaire, de dormir en montagne pour être à l'écoute des lagopèdes bien avant l'aube.



Dans les forêts très denses qu'elles fréquentent, les gélinottes sont difficiles à dénombrer... Les études menées par radio pistage, hors O.G.M., permettent de compléter nos connaissances.



Discrétion, camouflage et observation sans dérangement sont les clés du bon dénombrement de tétras au chant.

De nombreuses opérations de restauration des habitats des galliformes (débroussaillage, ouverture de clairières...) ont été réalisées par divers opérateurs...



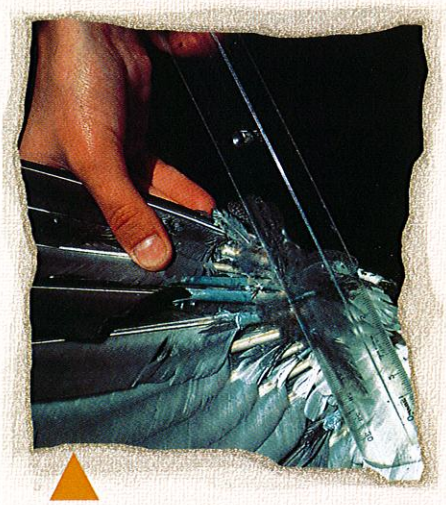
au travail !



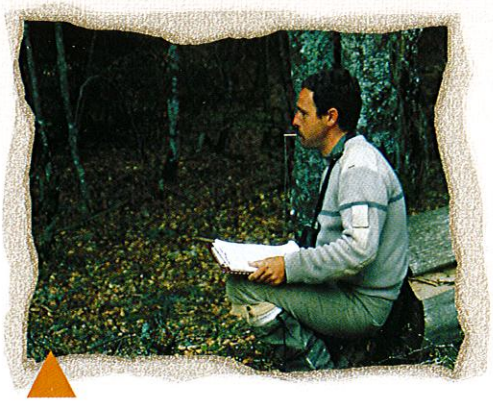
Le Système d'Information Géographique, dont dispose le secrétariat, permet de traiter et de restituer les données cartographiques saisies sur le terrain.



Etablir le calendrier des opérations de terrain, perfectionner les protocoles et valider les résultats font l'objet de nombreuses réunions, toujours animées.

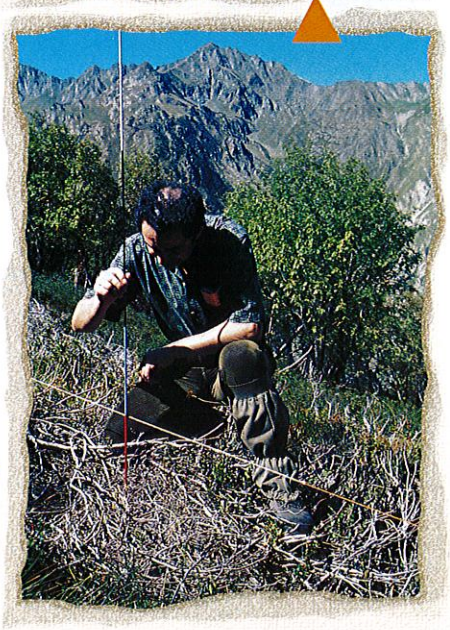


L'observation en nature n'est pas la seule source de données. L'examen des ailes des oiseaux récoltés à la chasse et le dépouillement des carnets de prélèvement occupent agréablement les jours de pluie !



Le dénombrement des gélinottes, à des fins scientifiques, perpétue l'art très particulier de "siffler", à l'aide des appeaux utilisés autrefois pour la chasse.





... pour en évaluer les effets, l'O.G.M. en tient l'inventaire. Chaque année sur certains sites, les changements de végétation sont relevés et la fréquentation effective par les galliformes estimée à l'aide de chiens d'arrêt.



Le Lagopède alpin

Lagopus mutus helveticus (Alpes)
Lagopus mutus pyrenaicus (Pyrénées)

PROGRAMMES 001, 019



Le lagopède est présent, en 1999, sur 298 communes (jaune) de 7 départements alpins, soit 131 de moins qu'en 1960 (-31 %). Son aire a peu évolué au cours de la décennie 90 (-7 communes). Il est également présent sur 118 communes de 5 départements des Pyrénées, soit 51 de moins qu'en 1960 (-30 %). Sur ce massif, son aire, interrompue par la Cerdagne, est stable depuis 1990. La présence de lagopède est avérée sur les parties favorables de 109 unités naturelles des Alpes, d'une superficie totale de 8 160 km² et de 56 unités des Pyrénées (1 859 km²).

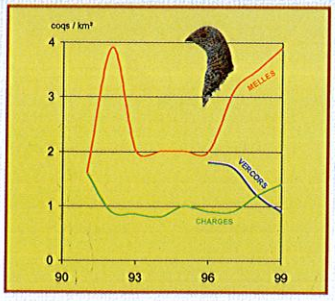
PAS DE RÉPONSE A CE JOUR

Aucun programme n'a été dédié à la cartographie détaillée de l'utilisation saisonnière des habitats par cette espèce. Son comportement doit préalablement être précisé par des études approfondies, en cours dans les Alpes et dans les Pyrénées (hors O.G.M.).

PAS DE RÉPONSE A CE JOUR

Aucun programme n'a pu être mis en œuvre pour estimer les effectifs de cette espèce, faute de méthodes de recensement praticables sur la totalité d'unités naturelles échantillon, ou même sur des sous-échantillons représentatifs (difficultés de la haute montagne). Localement, sur des territoires réputés riches en lagopèdes, des études approfondies (hors O.G.M.) ont révélé des densités de l'ordre de 3 à 5 mâles chanteurs par km². Aucune estimation de l'effectif national n'est disponible.

PROGRAMME 008



Des dénombrements annuels ou bi-annuels des coqs en parade (écoute du chant spontané) sont effectués sur 12 sites de référence dans les Alpes et 5 dans les Pyrénées. Ce suivi, réservé aux bons montagnards, porte, au total, sur 200-250 coqs/an. Les densités vont de 1 à 6 coqs chanteurs/km². Pour 5 sites suivis sur plus de 6 ans, la tendance statistique est à la stabilité. Un effort reste à faire pour développer le réseau de sites de suivi, en particulier sur les massifs soumis à une forte pression touristique hivernale.

PROGRAMMES 025, 026

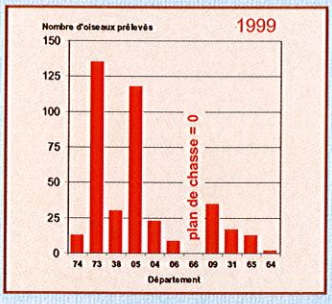


Initiés seulement en 1996, les comptages au chien sont réalisés sur 3 sites des Alpes et 2 des Pyrénées. Cet effort porte chaque été sur quelque 120 à 140 adultes et leurs jeunes. Le succès de la reproduction est, en moyenne, de 0,3 jeune/adulte. Il excède rarement 1. L'examen des oiseaux prélevés à la chasse le confirme (50 examens par an...). Avec une si faible reproduction (très inférieure à celle des autres espèces), comment diable les populations de lagopèdes peuvent-elles se renouveler ?

Cette espèce de la toundra arctique des ancien et nouveau mondes a persisté comme relique glaciaire aux étages alpin et subalpin des Alpes et des Pyrénées, donnant deux sous-espèces qui peuvent être distinguées par des analyses génétiques. Plumages des deux sexes peu différents (mâle : 480 g, femelle : 365 g). Poussins nidifuges. Parades par couple (ou petits groupes) d'avril à juin. Ponte au sol (4 à 8 œufs). Statut biologique : non précisé. Statut juridique : chassable (conv. de Berne Ann. III, Dir. Ois. Ann. II, AM du 26 juin 87). Obligation de conservation spéciale de ses habitats de reproduction (Dir. Ois. Ann. I).

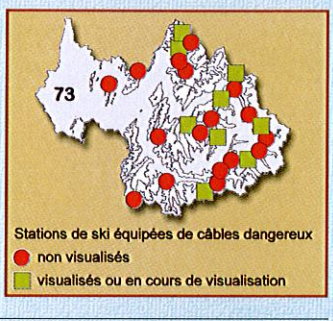
PROGRAMMES 013, 023

Chassé dans 10 des 12 départements où il est présent (pas dans le 26 ni le 66), selon des modalités disparates. Le nombre de jours autorisés est important dans les Alpes du Nord (25 à 45), mais les intempéries fréquentes limitent les sorties. Il est plus réduit au sud (4 à 9) et dans les Pyrénées (10). La pression de chasse est régulée par : espaces protégés (carte en cours), suspension volontaire communale (38, 64), PMA (1 à 3/chasseur/jour en 04, 05, 06, 38, 31 et 65), plan de chasse légal (66 : nul, domaniaux 09). Les tableaux sont mieux connus depuis 1998 (carnet obligatoire). En 1999, au moins 395 lagopèdes ont été prélevés (Alpes : 328, Pyrénées : 67).



PROGRAMME 028

L'inventaire des câbles aériens dangereux pour les galliformes, initié en 1993, porte sur la totalité des domaines skiables. L'enquête a déjà recueilli des témoignages concernant au moins 43 lagopèdes trouvés morts sous les câbles (surtout Savoie et Pyrénées-Orientales). Les portions des remontées à haut risque de collision ont été portées à la connaissance des gestionnaires pour promouvoir leur visualisation.



Aucun programme n'a été dédié à l'inventaire d'opérations spéciales de restauration de l'habitat du lagopède : il n'en a pas été fait, ni peut-être même jamais imaginé ! A noter que des études approfondies en cours dans les Alpes (PN Vanoise, GRIFEM) et dans les Pyrénées (ONCFS) visent notamment à connaître les effets du pâturage et du tourisme sur le lagopède : leurs conclusions pourront peut-être argumenter de futures opérations de conservation et même d'amélioration de son habitat.

PAS DE RÉPONSE
A CE JOUR

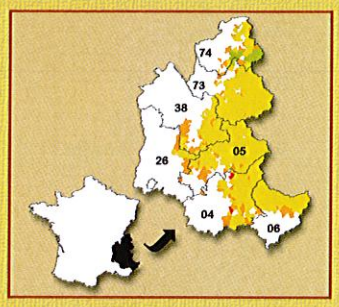
Avant 1990, seule la répartition du lagopède est bien documentée.
De 1990 à 1999, dans le cadre de l'O.G.M., un suivi patrimonial est initié, tant dans les Alpes que dans les Pyrénées. Sont les mieux connus et tenus à jour : la carte de présence communale avérée ; le succès de reproduction (étonnamment faible : dynamique particulière ? effet des activités humaines ?) ; les modalités et tableaux de chasse ainsi que la mortalité dans les domaines skiables. Mais, à cause des difficultés de la haute montagne, ce suivi reste trop fragmentaire.
La stabilité des effectifs de lagopède sur les quelques sites actuellement suivis peut masquer une érosion des populations, que constatent, localement, certains coureurs de montagne. L'estimation des effectifs par unité naturelle et une meilleure définition des habitats utilisés par le lagopède sont les priorités des futurs programmes de l'O.G.M.



La Perdrix bartavelle

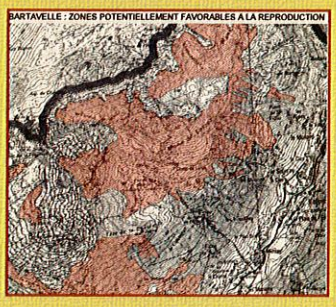
Alectoris graeca saxatilis

PROGRAMMES 001, 003



En 1999, la bartavelle est présente (jaune) sur 354 communes de 7 départements alpins, soit 250 de moins qu'en 1960 (-42 %). Son aire a peu changé de 1990 à 1999 : disparition sur 3 communes (en rouge), apparition sur 11 communes (en vert). En période de reproduction, elle recouvre les parties favorables de 141 unités naturelles, d'une superficie totale de 11 111 km².

PROGRAMME 021



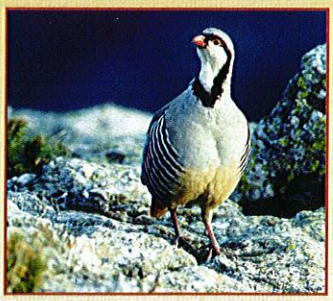
Seules certaines zones (altitude favorable, exposition chaude, végétation ouverte) lui conviennent pour nicher et élever ses jeunes. La cartographie grossière de ces « habitats potentiels de reproduction » est faite pour toute l'aire. En moyenne, ces habitats couvrent 1/3 des unités naturelles. Ce zonage sert de base au suivi des populations, à la gestion cynégétique et peut orienter la mise en œuvre de mesures de conservation et d'amélioration des habitats.

PROGRAMME 016

Coqs décomptés	Densité coqs/km²	
	Strate de référence	Habitat de reproduction potentiel
18	0,2	0,6
52	0,4	0,7
34	0,3	0,9
30	0,9	2,8
42	0,3	0,6
33	0,6	0,9
24	0,3	0,6

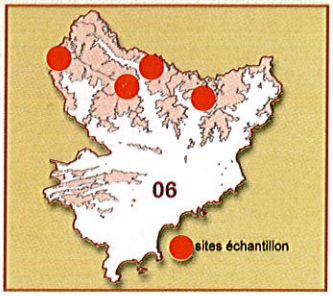
Les coqs ont été comptés sur 7 des 141 unités naturelles de présence, en stimulant leurs manifestations vocales territoriales grâce à des chants pré-enregistrés (« repasse »). Sur une unité (Mont Tabor), dénombrée en 1990, la densité observée est de 2,8 coqs/km² d'habitat de reproduction potentiel. Mais sur les autres unités, comptées à partir de 1996, les densités, peu différentes, sont comprises entre 0,6 et 0,9 coq/km². Sur la base de ces dernières données, une première estimation de l'ordre de 5 000 bartavelles adultes peut être avancée au niveau national, mais mérite d'être confirmée.

PROGRAMME 007



Grâce à de nombreux opérateurs, les coqs sont comptés, tous les ans (ou 2 ans), sur 18 sites de référence de quelques centaines d'hectares répartis sur tout l'arc alpin. Ce suivi remonte à 1982 sur certains sites. Les densités varient de 0,5 à 3,5 coqs/km². Les variations annuelles d'effectifs sont très importantes. Sur 16 sites suivis depuis 6 ans et plus, la tendance est à la baisse pour 5 d'entre eux et à la stabilité pour les 11 autres.

PROGRAMMES 012, 015

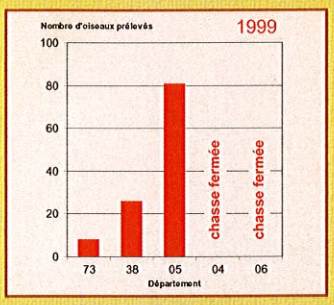


Initiés en 1983 dans les Alpes-Maritimes, des comptages au chien sont effectués sur 5 sites échantillon. Ils portent chaque année sur quelque 45 adultes et leurs jeunes. La reproduction est bonne à plus de 2 jeunes/adultes. Elle est mauvaise et ne compense pas la mortalité à moins de 1. De 1990 à 1999 : bonne dans 40 % des cas, moyenne dans 33 % et mauvaise dans 27 %. Cette évaluation peut permettre de définir un prélèvement raisonnable pour chaque saison de chasse.

Cette grosse perdrix rouge des montagnes ensoleillées des Balkans, des Apennins et des Alpes est ici à la frange occidentale de son aire. Le plumage des deux sexes est identique (mâle : 660 gr, femelle : 540 gr). Formation des couples et parades en mai. Ponte au sol, 9 à 14 œufs (qqf 2 pontes). Poussins nidifuges et insectivores. Statut biologique : « en déclin » (SEOF-LPO), mais non « menacée » (MNHN). Statut juridique : chassable (conv. Berne Ann. III, Dir. Ois. Ann. II), AM du 26 juin 1987). Obligation de conservation spéciale de ses habitats de reproduction (Dir. Ois. Ann. I).
NOTE : une étroite zone d'hybridation naturelle entre la Bartavelle et la Perdrix rouge existe dans les Préalpes du Sud. Les hybrides, fertiles, sont appelés « perdrix rochassières ».

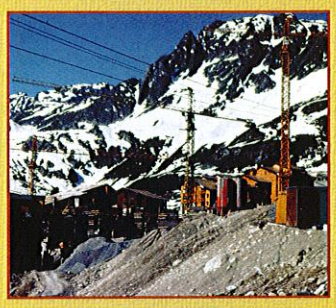
PROGRAMMES 013, 027

La bartavelle est chassée dans 5 des 7 départements où elle est présente (chasse fermée dans le 26 et le 74). Le nombre de jours de chasse est variable selon les départements et les fluctuations d'effectifs (parfois nul : 1990 à 1992 dans le 73, depuis 1997 dans le 04, de 1997 à 1999 dans le 06). La pression de chasse est régulée par : espaces protégés (carte en cours), plan de chasse légal (73, 38, 06) ou PMA (2/chasseur/j dans le 05). Les tableaux sont mieux connus depuis 1998 (carnet obligatoire). Ils s'élèvent à 115 oiseaux, au moins, sur les 3 départements où la chasse a été autorisée en 1999.



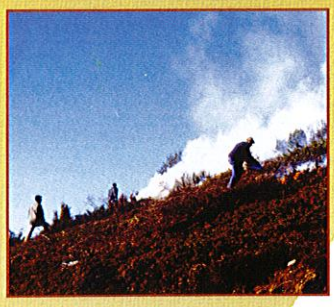
PROGRAMME 028

L'inventaire des câbles aériens dangereux pour les galliformes, initié en 1993, a porté sur la totalité des domaines skiables. A ce jour, les témoignages concernant au moins 9 bartavelles trouvées mortes sous les câbles (8 en Savoie, 1 dans les Alpes-Maritimes) ont été recueillis dans le cadre de l'enquête. Les portions des remontées à haut risque de collision ont été portées à la connaissance des exploitants, pour les inciter à mettre en place des dispositifs de visualisation. L'évaluation de cette mesure est prévue.



PROGRAMME 030

Une seule opération spéciale de restauration de l'habitat de la bartavelle a été répertoriée : l'ouverture, par feu contrôlé, d'un alpage envahi par le genévrier nain et la callune (Oris-en-Rattier dans l'Isère). Deux ans après, cet alpage est bien réutilisé par les bartavelles qui l'avaient précédemment déserté. L'effet sur les bartavelles des nombreux débroussaillages d'amélioration pastorale n'est pas connu. Son analyse serait des plus utiles.



Il y a quelques décennies, la présence de la bartavelle en France relevait presque du mythe pour le grand public. Puis, des études approfondies dans les Alpes méridionales, des enquêtes de répartition et les premiers suivis de populations ont été mis en place. Ils ont révélé d'importantes variations de son aire en un demi-siècle et de fortes fluctuations annuelles d'effectifs.
Le renforcement du suivi patrimonial de cette espèce sur l'intégralité de son aire, au cours de la décennie 90, permet désormais de mieux appréhender ces variations. Ces dernières sont surtout liées à la réussite de la reproduction, très dépendante des aléas météorologiques. Les données recueillies, si elles méritent encore d'être complétées et affinées (cartographie des habitats potentiels de reproduction à préciser, évaluation du succès de reproduction à développer sur davantage de territoires...), peuvent déjà être utiles aux gestionnaires, notamment pour évaluer les prélèvements cynégétiques admissibles.
Encore bien présente dans les milieux ouverts d'altitude, la bartavelle motive peu à peu les partenaires pour prendre en compte sa conservation dans la gestion multifonctionnelle des alpages.



La Perdrix grise des Pyrénées

Perdix perdix hispaniensis

PROGRAMMES 001, 032



En 1999, la perdrix est présente de façon régulière (jaune) sur 302 communes des 6 départements pyrénéens. Sa disparition a été signalée sur 9 communes (rouge) depuis 1990. Son aire ne s'est que très légèrement réduite au cours des vingt dernières années. Elle s'étend sur les parties favorables de 89 unités naturelles, d'une superficie totale de 5 899 km² et ne présente pas de hiatus infranchissable pour les oiseaux.

PROGRAMME 043



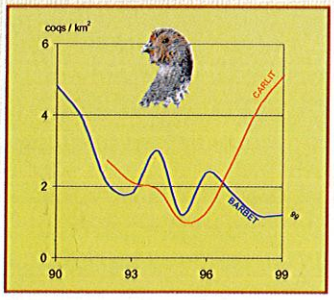
Seules certaines zones (altitude, exposition, végétation) conviennent à la perdrix pour nicher et élever ses jeunes. La cartographie de ces « habitats potentiels de reproduction » est entreprise. Sur les six unités naturelles traitées, ils couvrent entre 1/4 et 1/3 de la superficie totale. Ce zonage sert de référence pour le suivi des populations, la gestion cynégétique, la conservation et l'amélioration des habitats.

PROGRAMME 044

Superficie habitats de reproduction potentiels	Effectifs estimés sur l'unité naturelle	
	adultes	total
3151	177	805
	148	679
	143	56
	55	18
	153	7
	141	1
	173	
	150	
	49	

En 1999, 22 des 89 unités naturelles font l'objet d'inventaires au chien d'arrêt : les perdrix sont comptées sur des secteurs échantillon, couvrant 20 à 40 % de l'habitat potentiel de reproduction. Pour les trois unités les mieux suivies, les comptages ont porté chaque année sur quelque 250 oiseaux. Les densités observées, en moyenne 13 à 25 perdrix par km² d'habitat de reproduction potentiel, accusent des fluctuations annuelles marquées. L'estimation de l'abondance de cette espèce ne vaut donc que pour l'année du comptage et ne peut être étalée sur plusieurs années.

PROGRAMME048



Depuis le début de la décennie 90, les coqs ont été comptés à la « repasse », chaque printemps, sur trois sites des Pyrénées-Orientales. Tous sites confondus, ce suivi porte en moyenne sur 40 coqs. Les densités ont varié de 1 à 5,1 coqs/km² d'habitat favorable. Aucune tendance significative ne peut être mise en évidence sur 2 des sites. Par contre, sur le troisième une régression marquée apparaît.

PROGRAMMES 044, 045

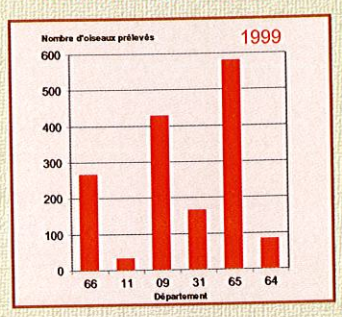


Lors des comptages au chien, les jeunes perdrix sont difficiles à distinguer des adultes. La comparaison avec l'âge ratio des oiseaux tués à la chasse montre que le succès de la reproduction est surestimé par cette méthode. La reproduction peut être considérée comme bonne à plus de 3 jeunes/adultes. Elle ne compense pas la mortalité à moins de 1. Compte tenu des variations annuelles de densité des adultes, cette estimation ne peut suffire pour estimer les prélèvements cynégétiques admissibles.

Venue des steppes de l'Asie centrale, la perdrix grise s'est répandue dans les plaines cultivées, et a formé des isolats adaptés aux domaines pâturés des montagnes. Tel est le cas de la sous-espèce pyrénéenne. Les plumages des deux sexes sont peu différents (mâle et femelle 340 gr). Poussins insectivores. Formation des couples et parades en mars-avril. Ponte au sol, une quinzaine d'œufs (il peut y avoir plusieurs pontes). Statut biologique : « en déclin » (SEOF-LPO) mais non « menacée » (MNHN). Statut juridique : chassable (Conv. Berne Ann. III, Dir. Ois. Ann. II, AM du 26 juin 87). Obligation de conservation spéciale de ses habitats de reproduction (Dir. Oiseaux, Ann. I).

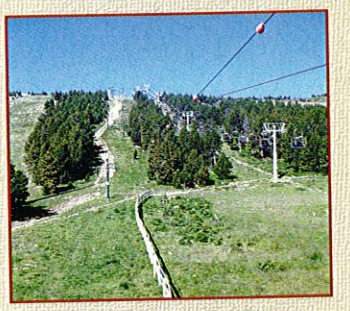
La perdrix grise est un gibier recherché dans les 6 départements pyrénéens. Le nombre de jours de chasse autorisés va de 7 à 29 selon le département. La régulation se fait par : espaces protégés (carte en cours) PMA (2 perdrix/chasseur/j en 66, 65 et 11, 6 en 31), plan de chasse légal (partie 66, domaniaux 09), suspension volontaire (certaines communes du 64). Les tableaux varient beaucoup selon l'année. Ils sont mieux connus depuis 1998 (carnet obligatoire). En 1999 : 1 558 oiseaux ont été prélevés. Les lâchers sont interdits en montagne (deux points font dérogation).

PROGRAMMES 013, 023



L'enquête sur les câbles des stations de ski dangereux pour les galliformes, initiée en 1993, a révélé, à ce jour, 9 cas de perdrix grises tuées par collision. Les portions des remontées mécaniques en cause ont été signalées aux gestionnaires des domaines skiables.

PROGRAMME 028



Pendant la décennie, aucune opération spéciale d'amélioration des habitats de la perdrix des Pyrénées n'a été envisagée. Mais de gros efforts (dont l'O.G.M. n'a pas encore fait l'inventaire) ont été entrepris pour intégrer ce souci dans l'exécution des programmes d'amélioration pastorale. Il s'agit surtout (en 66) de brûlages contrôlés des landes envahissantes (genévriers, genêts purgatifs, rhododendron), pour créer une mosaïque bien dosée de plages de graminées et de plages de sous-arbrisseaux.

PAS DE RÉPONSE
A CE JOUR

Vers 1985, une enquête a permis d'établir un premier zonage des habitats de la perdrix grise de montagne dans les Pyrénées et des études génétiques ont confirmé l'existence d'une sous-espèce pyrénéenne. Au cours de la décennie 90, les questions de démographie et de sélection de l'habitat ont fait l'objet d'une étude approfondie dans les Pyrénées-Orientales. Ces travaux ont également permis la mise au point de méthodes d'inventaire et de suivi des populations.

Depuis 1997, le cadre de l'O.G.M. a facilité l'application progressive de ces méthodes tout au long de la chaîne et apporté plus de constance et de rigueur au suivi patrimonial. Des efforts restent toutefois à faire, notamment pour dénombrer les perdrix en été sur un plus grand nombre d'unités naturelles.

Même si l'espèce n'apparaît pas menacée à l'échelle des Pyrénées, il importe en effet, pour une bonne gestion cynégétique, d'être en mesure d'appréhender les importantes variations annuelles d'effectifs qui la caractérisent. Par ailleurs, l'amélioration de la cartographie des habitats, en particulier de reproduction, devrait permettre, à l'avenir, une meilleure prise en compte des besoins de la perdrix dans les plans de gestion pastoraux

Nota : La perdrix grise était présente en altitude également dans les Alpes, d'où elle a disparu dans les années soixante. Une population relictuelle, suivie par le Parc national des Cévennes, existe encore dans le Massif Central (11 communes de Lozère).

Le Suivi Patrimonial : une routine bien rodée...

Issu d'une démarche partenariale, l'O.G.M. est un outil d'information au service des gestionnaires des populations et des habitats des galliformes de montagne. Son mandat : recueillir et porter à connaissance, en temps réel, les données biologiques utiles dans les décisions de gestion. Pour chaque espèce, il s'efforce de répondre aux questions qui figurent en marge du présent document. Il repose sur une double structure juridique :

- un **groupement d'intérêt scientifique**, créée en 1992, traite de tous les aspects techniques relatifs aux programmes (objectifs, méthodes, répartition des tâches...) ;
- une **association**, créée en 1997, réunit des moyens financiers (subventions...) et humains complémentaires, pour favoriser la mise en œuvre des programmes et le porter à connaissance des données.

Les tâches sont réalisées selon un cycle annuel désormais bien établi : réunion du Conseil de Groupement, Assemblée Générale, calendrier des opérations de terrain, comptages, prospections et relevés, éditions des « flashes-reproduction », transmission et traitement des bordereaux de saisie, constitution des bases de données, réunions des Conseils Scientifiques, production d'un rapport annuel qui compile tous les résultats de la campagne... En retour de sa contribution, chacun reçoit l'information complète. Les données demeurent propriété des membres qui les récoltent et un code déontologique a été défini pour la diffusion des plus « sensibles ».

...qui a besoin de Recherche et d'Innovation

Il arrive que le suivi patrimonial soulève un point de biologie peu documenté. Ainsi, la reproduction du Lagopède s'est révélée étonnamment faible : on pense que les populations se maintiennent grâce à une bonne survie des adultes... mais les études en cours, hors O.G.M., devront tester cette hypothèse. Il arrive aussi que les études en cours obligent à reconsidérer le protocole de suivi. Ainsi, le regroupement estival des perdrix des Pyrénées, bien connu, mais récemment mieux documenté grâce au marquage, a conduit à une nouvelle expression des résultats des comptages, évitant des interprétations illégitimes. Bref, suivi patrimonial et biologie des espèces sont étroitement interdépendants : la recherche scientifique sur les galliformes est à encourager. Au-delà du strict mandat de l'O.G.M., l'interprétation correcte des faits constatés ne peut se passer de l'actualité scientifique en matière de génétique, de climatologie, de fonctionnement des populations et des écosystèmes ou de théories de la gestion durable. C'est pourquoi les réunions sont souvent l'occasion d'évoquer une étude encore inédite, d'assimiler un concept fondamental, aussi bien que de noter la référence d'un génial tortillon plastique qui dévie les oiseaux des câbles meurtriers.

les Galliformes en... Questions

Pourquoi et comment l'O.G.M. contribue à y répondre.

Chasse : territoires ? modalités ? tableaux ?

En accord avec les Directives européennes, tous nos galliformes sont classés **gibiers chassables** en France (le grand tétras est protégé sur une partie du territoire). Leur chasse est pratiquée suivant des dispositions départementales et locales, variées et évolutives. Pour bien connaître ces pratiques, l'**O.G.M.** a réalisé la **CARTE DES SOCIÉTÉS ET RÉSERVES DE CHASSE** *(013)* et archive les **MODALITÉS DE CHASSE ET PRÉLÈVEMENTS** *(014, 018, 023, 027, 033, 035, 036)* : périodes et jours de chasse, système de régulation (plan de chasse légal, prélèvement maximum autorisé...). L'exploitation des "**carnets de prélèvements**", obligatoires depuis 1998, devrait permettre de dresser un bilan de l'exploitation cynégétique de ces espèces par unité naturelle.

Que sait-on d'autres causes de mortalité ?

Dans un premier temps, l'**O.G.M.** s'est focalisé sur une cause peu connue, mais importante : les collisions avec certains équipements des stations de ski. **L'INVENTAIRE DES CABLES AÉRIENS DANGEREUX POUR LES GALLIFORMES DE MONTAGNE ET DES TRAVAUX DE VISUALISATION** *(028)* est engagé. **L'INVENTAIRE DES CLÔTURES DANGEREUSES POUR LE GRAND TÉTRAS ET DES TRAVAUX DE VISUALISATION** *(046)* a été initié plus récemment. Ces enquêtes permettent de sensibiliser les gestionnaires des domaines skiables, forestiers et pastoraux, de les aider à réduire ces risques et de le faire savoir. L'impact des prédateurs n'a fait l'objet d'aucun programme de l'**O.G.M.** : cette question complexe relève d'études scientifiques approfondies. Quant aux éventuelles maladies qui pourraient survenir, un réseau de surveillance spécialisé (SAGIR) est en place.

Qu'a t'on fait pour améliorer les habitats ?

La dynamique spontanée de la végétation est quelquefois défavorable aux galliformes. Exemple : la fermeture des espaces pastoraux par l'aulne vert et le rhododendron pour les nichées de tétras-lyre, par les genêts pour celles de perdrix grise... C'est pourquoi de nombreux opérateurs ont réalisé des **travaux spéciaux** pour rouvrir des landes, éclaircir des forêts... L'**O.G.M.** conduit l'**INVENTAIRE DES ACTIONS DE RESTAURATION DES HABITATS DE REPRODUCTION DU TETRAS-LYRE** *(029)* et **DE LA BARTAVELLE** *(030)*. Le suivi de la végétation et de la fréquentation de ces zones expérimentales par les oiseaux permettra de juger de leur intérêt et de faire progresser ces techniques de génie écologique.

OGM : Quelles valeurs ajoutées ?

Au-delà du résultat de chaque programme, des questions plus générales se posent :

Quelle est la valeur ajoutée aux connaissances antérieures et aux actions séparément initiées par les divers partenaires, du fait de s'être constitués en Observatoire des galliformes de Montagne ?
Pour chaque espèce, quels sont les acquis et les faits marquants de la décennie 1990-1999 ? Quelles sont les informations qui manquent ? Celles que l'O.G.M. peut améliorer ? Et celles qui demandent un effort préalable de recherche scientifique ?

Espèces : Quel diagnostic patrimonial ?

Quelle est la situation générale de chaque espèce et comment sa conservation peut-elle entraîner une dynamique de gestion multi-usages des espaces montagnards, à l'aube du prochain millénaire ?

OGM OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE

OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE

MEMBRES (2002)

- Agir pour la Sauvegarde des Territoires et des Espèces Remarquables ou Sensibles
- Association Nationale des Chasseurs de Montagne
- Club Galliformes et petit gibier de Montagne
- Confédération des Réserves Naturelles Catalanes
- Conservatoire Etudes des Ecosystèmes de Provence Alpes du Sud
- Fédération Départementale des Chasseurs des Alpes de Haute-Provence
- Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Alpes
- Fédération Départementale des Chasseurs des Alpes-Maritimes
- Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège
- Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aude
- Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme
- Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Garonne
- Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère
- Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques
- Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées
- Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales
- Fédération Départementale des Chasseurs de Savoie
- Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie
- Fédération Départementale des Chasseurs du Var
- Fédération Régionale des Chasseurs Rhône-Alpes
- Fédération Régionale des Chasseurs Midi-Pyrénées
- Groupe de Recherches et d'Information sur la Faune dans les Ecosystèmes de Montagne
- Groupement d'Intérêt Cynégétique Montagne des Pyrénées-Atlantiques
- Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Office National des Forêts
- Parc National des Cévennes
- Parc National des Ecrins
- Parc National du Mercantour
- Parc National des Pyrénées
- Parc National de la Vanoise
- Parc Naturel Régional des Bauges
- Parc Naturel Régional de Chartreuse
- Parc Naturel Régional du Queyras
- Parc Naturel Régional du Vercors
- Parc Naturel Régional du Verdon
- Réserve Naturelle Volontaire de Nyer
- Réserve Naturelle Volontaire du Pibeste

INSTANCES ASSOCIÉES

Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, Directions Régionales de l'Environnement, Commissariats à l'Aménagement et au Développement Economique, Conseils Régionaux concernés

SIÈGE SOCIAL
SECRÉTARIAT ALPES

O.G.M.
90 route du Col de Leschaux
BP 41 – F. 74320 SEVRIER
Tél. 04 50 52 65 67

SECRÉTARIAT PYRÉNÉES

O.G.M.
Bât. "Eau et Nature" - RN 117
F. 31800 VILLENEUVE-DE-RIVIÈRE
Tél. 05 62 00 81 00



Crédit photographique : Bernard BELLON, Claude BERDUCOU, Ariane BERNARD-LAURENT, Jean-François BRENOT, Jean-François DESMET, Ryck HUBOUX, Jean-Louis KLEIN, Yves LABOUS, Patrick LEONARD, Yann MAGNANI, Emanuel MENONI, Claude NOVOA, Pascal ROCHE, Patrice SIBUT.

Atelier M. MICHAUD - 04 78 69 83 84 - LYON